



Cofinancé par l'Union Européenne

Je m'appelle Romane Ricard, élève au lycée Félix Faure de Beauvais. J'ai pu observer le système scolaire italien lors d'une mobilité Erasmus + d'un mois en Italie dans le lycée linguistique Enrico Fermi à Catanzaro.

De ce fait, j'ai pu voir les nombreuses différences qu'il y avait entre les deux systèmes scolaires. En effet, même si les enfants italiens ont le même nombre d'années que nous pour l'école primaire ou "scuola elementare", c'est-à-dire 5 ans, ils n'ont que 3 ans de collège ou "scuola media" contrairement à nous qui en avons 4 ans. Enfin, ils ont 5 ans de lycée alors que nous y passons 3 ans. Ainsi, au cours de leur parcours scolaire ils font 1 année de plus que nous si l'on ne comptabilise pas les études supérieures.



Ensuite, dans le lycée où je suis allée, les élèves ont cours du lundi au samedi de 8h15 à 13h15 avec une pause de 15 min à 11h durant laquelle ils restent dans leur salle de classe ou du moins à l'intérieur du lycée mais n'ont pas l'autorisation de sortir de celui-ci. De plus, ils n'ont ni de cantine ni d'heure de permanence, même lorsqu'un professeur est absent, généralement, un autre vient les surveiller, ce qui diffère bien du système scolaire français de ce point de vue puisque nous avons 5 jours d'école par semaine et nous pouvons chaque jour commencer et terminer à une heure différente (le minimum 8h25 et le maximum 17h25).

Donc, nous avons des heures sans cours durant lesquelles nous pouvons faire ce que nous voulons : rester au lycée, en sortir, travailler dans des salles à disposition, etc. D'ailleurs étant donné qu'ils n'ont pas d'heures de libre, les élèves italiens n'ont pas de salles telles que les nôtres comme un foyer, une salle de permanence ou un CDI.

Dans une classe, les élèves sont environ quinze même si les salles de classes sont plus ou moins de la même taille, seulement les tables et les chaises sont plus espacés. Ils peuvent se permettre d'afficher leurs travaux car ils ne changent pas de classe, ce sont les professeurs qui le font. Les vacances sont également différentes. Les italiens ont trois mois de vacances durant l'été (de juin à septembre), ont deux semaines à Noël ainsi qu'une semaine à Pâques. Néanmoins, ils n'ont pas de vacances en octobre ni en février.



De plus, le lycée a un tout autre fonctionnement. Effectivement, avant d'y entrer donc à la fin de la "scuola media" ils ont le choix entre divers types de lycée notamment



le linguistique, les sciences humaines, le scientifique, l'artistique avec un enseignement général commun à tous. Cependant, il existe aussi d'autres types de lycée qui serait l'équivalent de notre lycée professionnel comme "l'alberghiero" où la cuisine y est enseignée ou encore des instituts techniques économiques avec des filières telles que le tourisme ou le marketing par exemple.

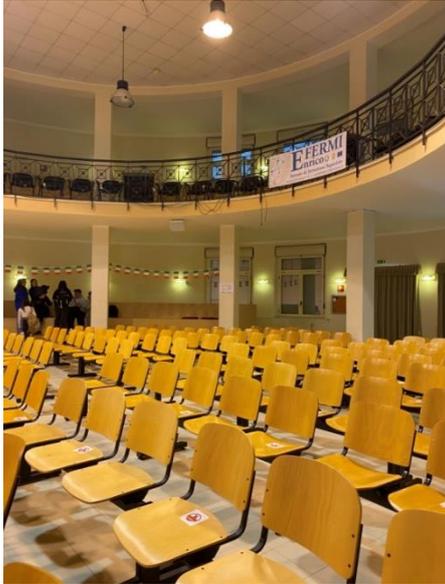
Par conséquent, selon le type d'établissement choisi, les matières enseignées ne sont pas toutes identiques. Pour ce qui est du lycée linguistique, une des spécificités est que tous les élèves ont l'obligation d'étudier trois langues étrangères imposées dans ce lycée. Celles-ci sont l'anglais, le français et l'allemand. D'ailleurs leur enseignement se fait avec deux professeurs, un italien qui a appris la langue et un natif du pays de la langue enseignée mais cela à hauteur d'une heure par semaine et non à chaque heure. Ils apprennent la grammaire, le vocabulaire de base, ont une approche beaucoup plus théorique de l'apprentissage des langues durant les deux premières années de lycée et à partir de la troisième vont à l'inverse privilégier la pratique des compétences liées aux langues, le vocabulaire spécialisé et étudient l'histoire et la littérature relatif au pays contrairement à nous qui fonctionnons par thématique.

Toutes les matières enseignées suivent un ordre chronologique et ne se font pas par notion. Par exemple, l'enseignement de la philosophie, qu'ils étudient à partir de la troisième année alors que nous l'apprenons seulement durant la dernière ou l'italien qu'ils étudient jusqu'à leur dernière année contrairement à nous qui passons des examens anticipés pour le français. Des matières ne sont pas identiques aux nôtres comme l'histoire de l'art, la religion ainsi que leur troisième langue étrangère qui pour nous est optionnelle. D'ailleurs, le système d'options que nous connaissons n'existe pas dans le lycée où j'étais. De notre côté, nous avons géographie et Éducation Morale et Civique ce qui n'est pas leur cas. Pour ce qui est de l'éducation physique, dans les deux pays cela occupe un volume horaire de deux heures. Néanmoins, en Italie ils ont 1 heure de pratique et 1 heure théorique où ils vont apprendre les différents muscles par exemple. A l'inverse de notre mode de fonctionnement, l'activité de l'heure de pratique est au choix à chaque cours, ils font cela dans un petit gymnase.

Leur système de notation est différent. En effet, premièrement les notes vont jusqu'à 10, ensuite si l'on a moins de la moyenne dans une matière, les élèves ont l'été pour réviser puis à la fin de celui-ci ils passent un examen. On pourrait l'associer à une sorte de remise à niveau. Une autre des multiples différences est le fait qu'ils font en majorité des contrôles à l'oral. Quelques élèves vont au bureau du professeur et répondent aux questions posées pendant plusieurs heures de cours. Cela est bien différent du système français sur ce point car nous avons très peu de participation orale et cela avantage les élèves italiens puisqu'ils n'ont aucune appréhension à prendre la parole alors que cela est très répandu en France.

La relation entre les professeurs et les élèves sont aussi plus légères en Italie, c'est-à-dire que les professeurs établissent pour la plupart un certain lien avec les élèves mais cela est aussi dû au fait que pendant le lycée les élèves ne changent pas de classe en 5 ans et tous les professeurs sont les mêmes de la troisième à la dernière année. Ils sont beaucoup plus enclins à accepter lorsque l'on demande de sortir de cours, il y a aussi la possibilité de manger en classe en étant évidemment polis. Ils sont aussi plus autonomes car il n'y a pas de véritables leçons, ils prennent des notes et s'appuient énormément sur leurs manuels.

Il n'y a pas de surveillants, de vie scolaire, de CPE comme en France, c'est un secrétariat qui s'occupe de tout. L'élection des délégués est gérée par les élèves, cela ne se fait pas sous la supervision d'un adulte contrairement au protocole plutôt stricte suivi en France à ce sujet.



Cependant, il existe aussi certaines similitudes comme la présence d'un auditorium au sein du lycée. Certes ce n'est pas le cas dans tous mais dans le mien, il y a une pièce qui pourrait s'y apparenter. D'autres ressemblances existent aussi telles que la possibilité de faire une section particulière telle qu'Esabac ; des matières communes comme l'histoire, la physique, les mathématiques (avec la nouvelle réforme), la biologie ; des professeurs qui enseignent plusieurs matières : en France le professeur d'histoire-géographie enseigne cette matière ainsi que l'EMC, dans le lycée où j'ai pu observer le système scolaire italien, le professeur d'histoire enseigne généralement la philosophie.

Aussi, l'examen de fin de lycée qui s'appelle "la maturità" a comme le nôtre des épreuves écrites ainsi qu'une orale. Il peut y avoir parfois des stagiaires qui observent les cours pour prendre des notes car ils sont à l'université dans le but de devenir professeur et ça peut aussi être le cas en France. Une assistante peut être présente dans les classes de temps en temps lorsqu'il y a des personnes dans le besoin ce qui peut parfois s'observer en France.

Enfin, il pourrait il y avoir une ressemblance avec l'enseignement privé français car la tenue vestimentaire est réglementée (pas de shorts, de jupes courtes, etc.).



Cette expérience de la mobilité à l'étranger grâce à Erasmus m'a beaucoup apporté aussi personnellement. Ma capacité d'adaptation, à gérer des problèmes, à être plus ouverte socialement, mon indépendance, se sont nettement améliorées puisque je me suis retrouvée en quelques sortes livrée à moi-même. Ma maîtrise de la langue italienne que cela soit au niveau de l'expression ou de la compréhension a nettement progressé.

